



unicef 
pour chaque enfant



Pauvreté et privations de l'enfant en République Démocratique du Congo

Province du Maniema

Année 2021

La province du Maniema

Géographie et démographie

La Province du Maniema a été créée par l'Ordonnance n° 88-031 du 20 juillet 1988. Elle est revêtue du Statut provincial après éclatement de l'ancienne Province du Kivu. Elle compte les sept territoires de Kambare, Kailo, Kasongo, Kibombo, Lubutu, Pangi et Punia qui est le chef-lieu de la province.

Selon l'annuaire statistique 2017 et MICS 2018

Superficie : 132 250 Km².

Population en 2017 : 2,5 millions d'habitants

Densité de la population en 2017 : 19 hbts/Km²

Espérance de vie en 2016 : 52,0 ans

Population rurale : 88%

Population de moins de 5 ans : 23%

Population de moins de 18 ans : 57%

Taille moyenne des ménages : 5,4

Nombre moyen d'enfants /femmes : 8,4

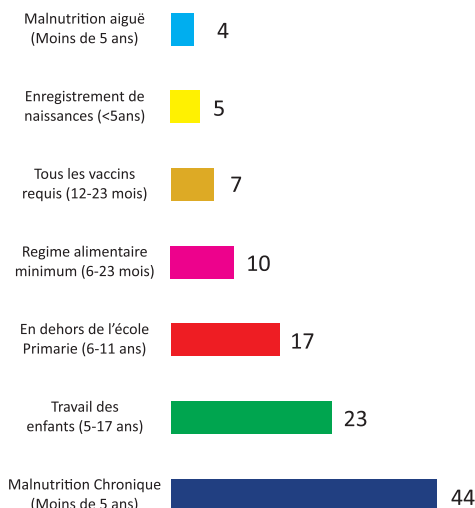
Situation récente

Sur le plan économique, la province du Maniema a un important potentiel minier avec une exploitation artisanale importante à l'est du fleuve Congo. Il s'agit essentiellement de minerais d'étain (cassitérite) et d'éléments associés comme le tungstène (wolframite), de niobium dit aussi columbium et tantale (coltan), localisés plus vers la partie nord de la province (Lubutu, Punia, Kasese, Kailo, Kalima), ainsi que de l'or dans des sites situés principalement dans la partie sud (Kama, Bikenge, Salamabila/Namoya, Kabambare). Quelques exploitations de diamant sont signalées à l'ouest du fleuve Congo, dans les terrains Phanérozoïques dans la chefferie Bahina à Kibombo, ainsi qu'à Amilulu au nord de Lubutu. Cette province est occupée à trois quarts par la forêt et renferme d'énormes potentialités pour le développement de la population. Les produits de la forêt sont nombreux et variés. En particulier, des essences forestières sont bien identifiées mais jusque-là exploitées de manière artisanale. Le Maniema renferme également 24 réserves forestières naturelles dont certaines ont été déjà envahies par la population. La province dispose d'un Parc National, des réserves naturelles et des sites touristiques. Mais le tourisme est très peu développé par manque d'infrastructures. L'agriculture reste l'activité principale de la province. Malgré les conditions favorables à une agriculture intensive et diversifiée, la population pratique surtout la culture traditionnelle des aliments de base comme le riz, la banane plantain le maïs et le manioc. Enfin, ces dernières années, la population active s'intéresse de plus en plus au commerce qui connaît une forte expansion.

Depuis plusieurs années, des groupes armés sévissent depuis l'intérieur de Maniema mais également depuis les Provinces voisines du Sud-Kivu et Nord-Kivu. Ces violences armées diminuent l'accès aux services sociaux de base pour les populations, surtout les femmes et les enfants. D'importants mouvements de populations sont relevés dans la Province et des enfants sont utilisés par les groupes armés.

Droits des enfants

Quelques indicateurs sur la situation des droits des enfants (en pourcentage)



Selon MICS 2018, seuls 5% d'enfants de moins de 5 ans dans cette province sont enregistrés à l'Etat civil, ainsi on estime qu'environ 1 187 000 enfants ne le sont pas (estimations 2018 avec l'annuaire 2017).

Seuls 7% d'enfants de 12-23 mois ont reçu tous les vaccins requis par le programme élargi de vaccination. Par conséquent, Environ 97 000 de ces enfants n'ont pas reçu tous les vaccins requis.

Seuls 10% d'enfants de 6-23 mois ont reçu un régime alimentaire minimum¹ au cours des derniers 24 heures ayant précédé la visite de l'équipe MICS. On estime qu'environ 127 000 enfants n'en ont pas reçu.

Parmi les enfants de moins de 5 ans, 4% souffrent de malnutrition aiguë (50 000) et 44% (554 000) souffrent de malnutrition chroniques.

Parmi les enfants âgés de 6-11 ans qui doivent être inscrits au cycle primaire, environ 75 000 (17%) sont hors du système scolaire.

Environ 475 000 enfants de 5-17 ans, soit 23%, sont impliqués dans des travaux domestiques ou économiques dépassant des seuils horaires recommandés².

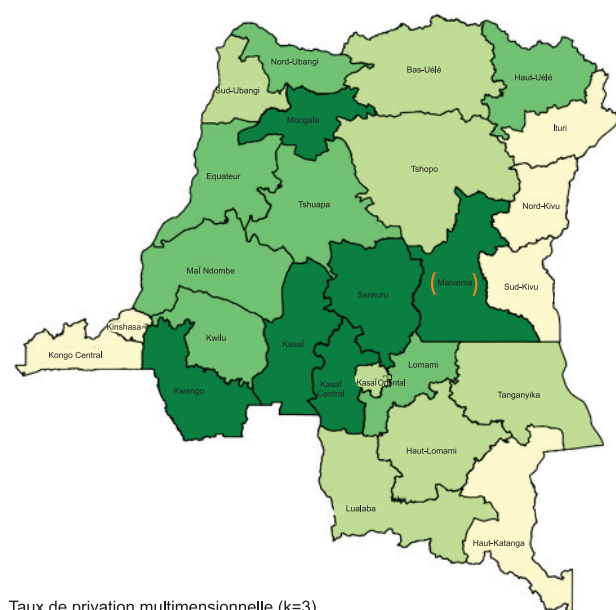
La présence de groupes armés et la situation sécuritaire accentuent la situation de pauvreté (y compris celle non monétaire et multidimensionnelle des enfants) dans laquelle vivent déjà les populations.

Pauvreté des enfants de la province du Maniema

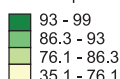
La pauvreté (non monétaire) de l'enfant va outre l'accès aux ressources financières. En effet, les enfants pauvres font face à la privation de ressources matérielles et affectives nécessaires à leur survie, à leur développement et à leur épanouissement. La pauvreté de l'enfant est donc multidimensionnelle. Afin de refléter cette particularité, la pauvreté est mesurée en utilisant l'Analyse du chevauchement des privations multiples (MODA), selon laquelle, l'enfance est divisée en quatre phases³. Pour chacune d'entre elles, une sélection spécifique de huit dimensions de bien-être sont retenues : la nutrition, la santé, l'eau, l'assainissement, l'hygiène, le logement, l'information, la protection de l'enfant ou l'éducation. Un enfant simultanément privé dans trois ou plus de dimensions ($k=3$) est considéré comme pauvre. Dans cette section, la prévalence de la privation multidimensionnelle, des privations pour chaque dimension et de leurs chevauchements sont passés en revue pour les enfants de la province du Maniema. Cette analyse fournit les informations nécessaires pour contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et politiques pertinentes pour les enfants de la province du Maniema.

Privation multidimensionnelle

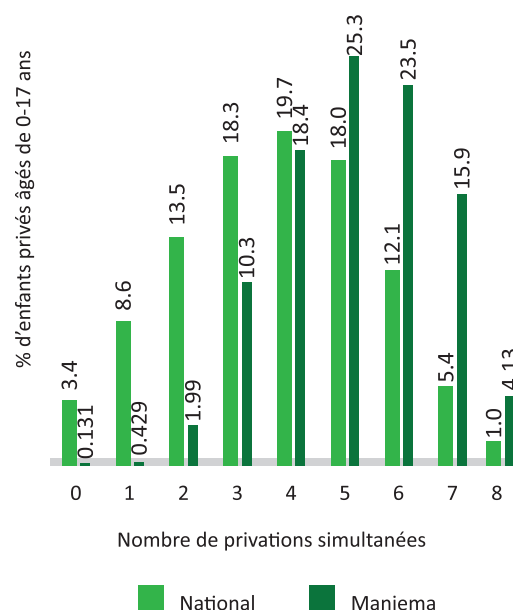
Pourcentage des enfants âgés de 0 à 17 ans en situation de pauvreté par province



Taux de privation multidimensionnelle ($k=3$)



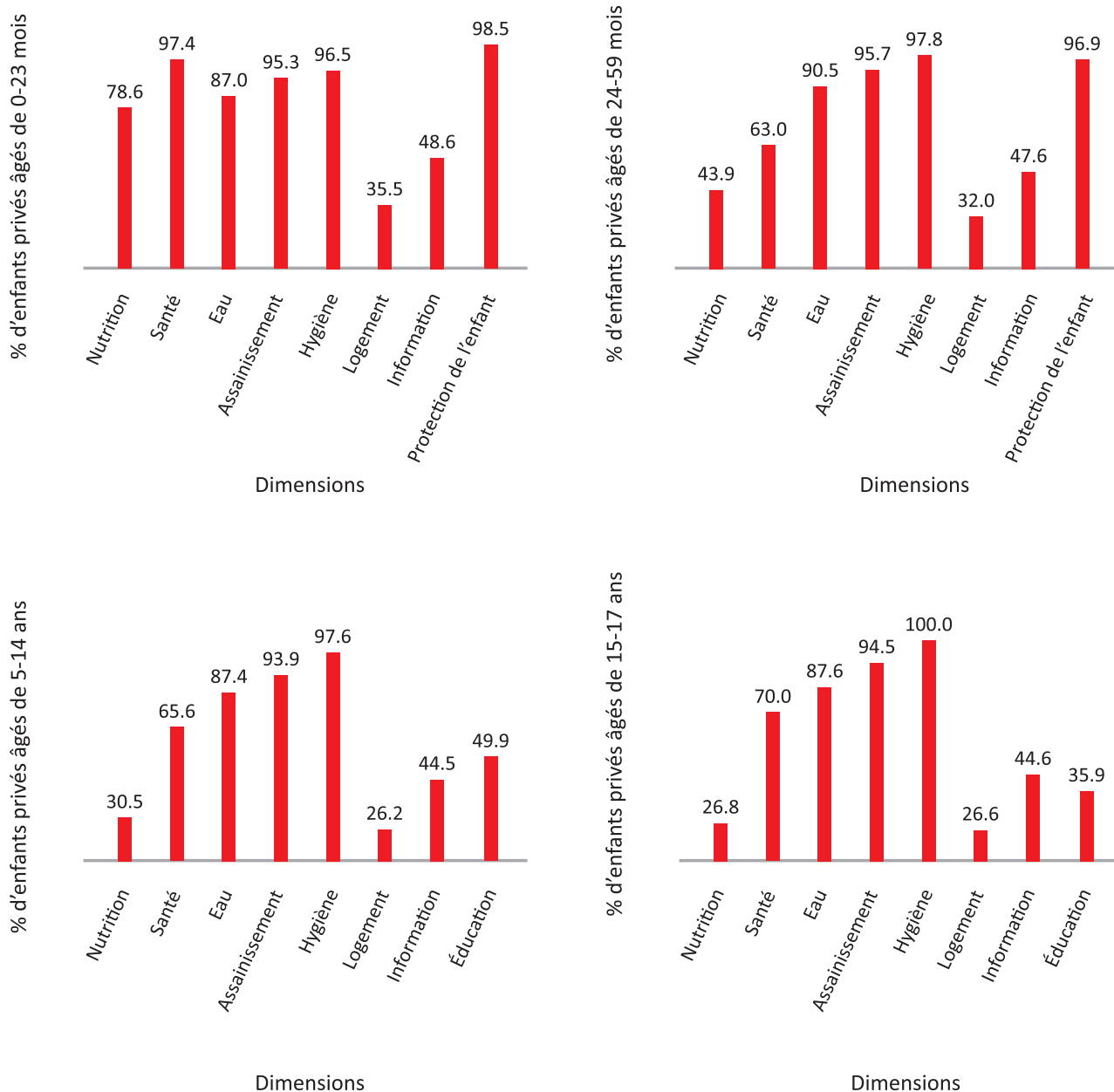
Proportion des enfants simultanément privés pour un nombre donné de dimensions, enfants de la province du Maniema âgés de 0 à 17 ans



La province du Maniema est l'une des provinces avec la plus forte prévalence d'enfants pauvres (97,5%). Cela représente toutefois **environ 1,3 million d'enfants (soit 660 mille garçons et 660 mille filles)**⁴ qui sont **privés dans trois ou plus de dimensions simultanément**. Ce taux correspond à une prévalence de la pauvreté infantile de 2,8 fois plus qu'à Kinshasa, la capitale. En moyenne les enfants pauvres de la province de Maniema sont privés dans 5,3 dimensions à la fois. La distribution des privations dans la province tend vers la droite avec la grande majorité des enfants y vivant étant privés pour 5 dimensions à la fois alors dans l'ensemble de la République Démocratique du Congo, les enfants sont majoritairement privés dans 4 dimensions à la fois. Plus de 99% des enfants de la province sont privés dans au moins deux dimensions ayant trait à leurs droits fondamentaux.

Privation par dimension

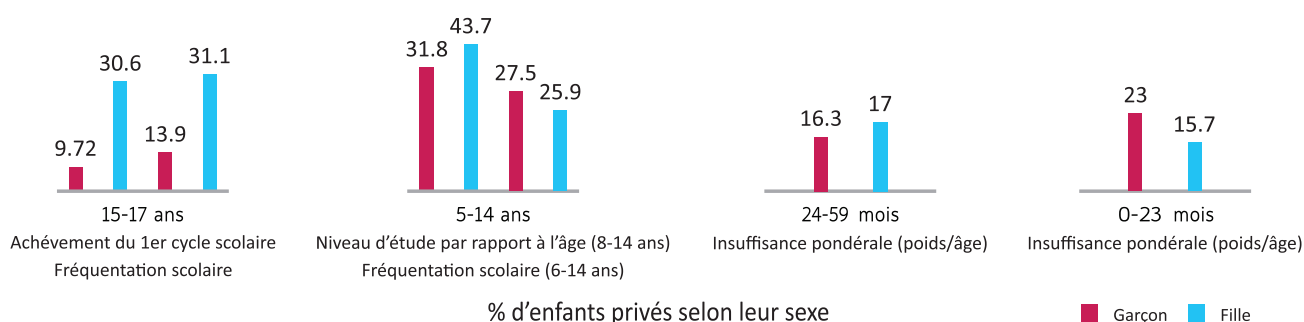
Pourcentage des enfants privés par dimension et par groupe d'âge



Dans la province du Maniema, **les taux de privations sont supérieurs à 60% dans les dimensions de la santé, de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène et de la protection de l'enfant**. Des taux de privation importants sont également observés dans la dimension de la nutrition pour les enfants de moins de deux ans. De plus, plus de 35% des enfants de 5 ans et plus sont privés dans la dimension de l'éducation.

Ces privations sont liées à la survie même de l'enfant (eau, assainissement, hygiène, santé et nutrition) mettant son intégrité physique à risque. En effet, une large proportion de ces enfants pauvres meurt prématurément tandis le développement physique et psychique de beaucoup d'entre eux est négativement affecté, compromettant ainsi leur capacité à pleinement participer au développement de leur pays.

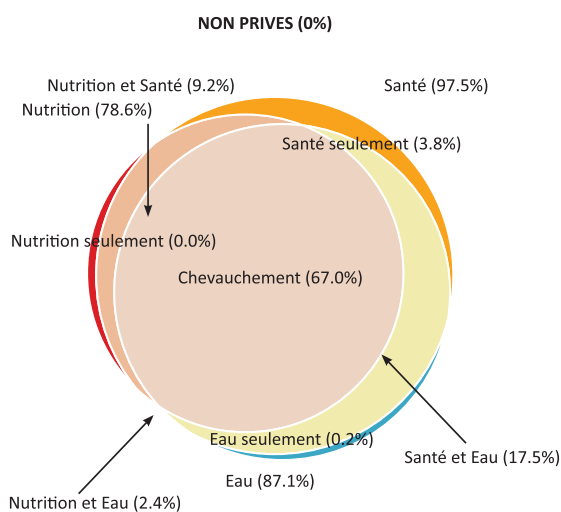
Pourcentage des enfants privés pour une sélection d'indicateurs par âge selon le sexe



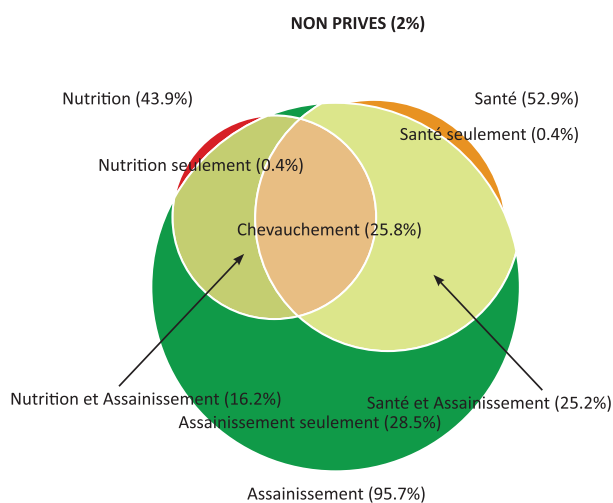
En désagrégeant les résultats selon le sexe de l'enfant, on observe que dans la province du Maniema, les filles de 5 ans et plus sont plus nombreuses à être privées dans la dimension de l'éducation. En effet, les filles de 8-14 ans sont 43,7% à être privées pour la dimension « niveau d'étude par rapport à l'âge » contre 31,8% des garçons du même âge. Pour ce qui est des enfants de 15-17 ans, les filles sont le plus souvent privées pour les indicateurs « fréquentation scolaire » (31,1% contre 13,9% des garçons) et « l'achèvement du 1er cycle scolaire » (30,6% contre 9,7% des garçons). Une analyse plus approfondie des déterminants des privations dans la dimension de l'éducation dans le contexte de la province de Maniema est donc nécessaire pour une meilleure compréhension des disparités observées.

Chevauchement des privations

Chevauchement des privations entre les dimensions Nutrition, Santé et Eau, enfants âgés de 0 à 23 mois



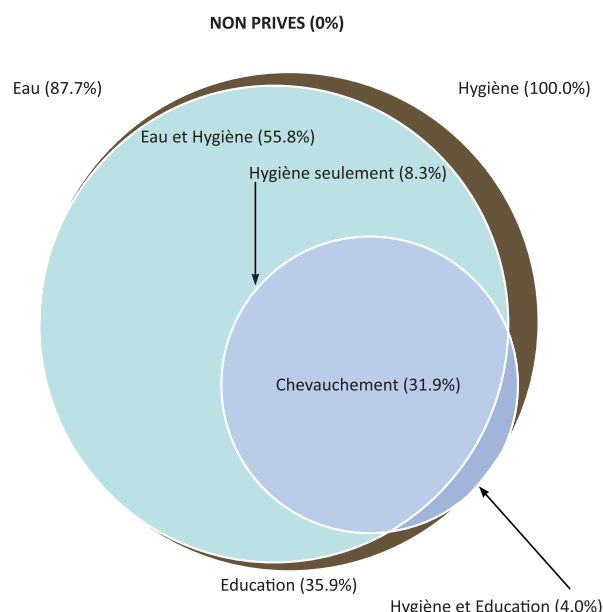
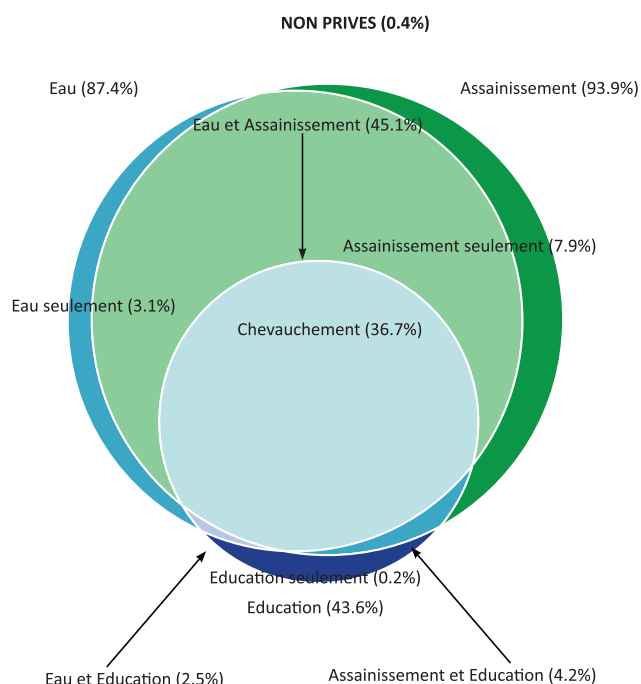
Chevauchement des privations entre les dimensions Nutrition, Santé et Assainissement, enfants âgés de 24-59 mois



Les diagrammes de Venn illustrent le chevauchement des privations pour des combinaisons de trois dimensions. Comme le montrent les diagrammes de Venn précédents, tous les enfants de moins de deux ans sont privés de nutrition, de santé ou d'eau et environ deux tiers de ces enfants (67%) le sont pour ces trois dimensions à la fois. 25,8% des enfants de 24-59 mois sont privés dans les dimensions de la nutrition, de la santé et de l'assainissement. La majeure partie de ceux privés dans ces deux premières dimensions le sont également dans la dimension de l'assainissement. **Ces résultats font ressortir la nécessité d'intervenir de manière conjointe dans plusieurs secteurs liés à la survie de l'enfant⁶.** En effet, un enfant n'ayant pas accès à l'eau potable peut avoir plusieurs épisodes de diarrhée pouvant conduire à la malnutrition ; la diarrhée réduit l'absorption des nutriments et la prise alimentaire en général. Les enfants malnutris sont à leur tour plus à risque d'être affectés par la diarrhée ou d'un affaiblissement de leurs fonctions barrières et immunitaires. En outre, sans un système d'assainissement adéquat, les eaux usées risquent d'entrer en contact avec l'eau utilisée pour boire ou la nourriture renforçant ainsi ce cercle vicieux⁷.

Chevauchement des privations entre les dimensions Eau, Assainissement et Education, enfants âgés de 5-14 ans

Chevauchement des privations entre les dimensions Eau, Hygiène et Education, enfants âgés de 15-17 ans



Les enfants de 5 ans et plus sont nombreux à être privés dans les dimensions de l'eau, l'assainissement ou de l'hygiène ainsi que pour la dimension éducation. 36,7% des enfants de 5-14 ans de la province du Maniema sont privés simultanément dans les dimensions de l'eau, l'assainissement et l'éducation. 31,9% des enfants de 15-17 ans sont privés à la fois d'eau, d'hygiène et d'éducation. Plus de 99% des enfants âgés de 5 ans et plus privés dans la dimension de l'éducation le sont également pour au moins une des dimensions liées aux interventions WASH. Le défi est donc double, assurer une éducation de qualité aux enfants de 5 ans et plus tout en leur assurant l'accès à des installations WASH (eau, assainissement et hygiène) adéquates. En effet, l'accès à des sources d'eau et l'utilisation de toilettes inadéquates renforcent le risque de maladies à répétition une potentielle cause d'absentéisme et/ou de mauvaise performance scolaire.

Résultats pertinents pour l'élaboration programmatique

1. La province du Maniema est celle avec la 2^e prévalence la plus forte d'enfant pauvres multidimensionnels (97,5%). Les enfants de cette province sont privés en moyenne dans 5,3 dimensions. Toutefois, le Maniema est la 16^e province contribuant le plus fortement au nombre total d'enfants pauvres en RDC ; 3,2% des 40 millions.

2. Plus de 80% des enfants de tous les âges sont privés dans les dimensions de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène alors que plus de 70% des enfants âgés de 6 ans et plus fréquentent l'école⁸. Il existe donc une opportunité de réduire les privations d'ordre de la survie et du développement de l'enfant en leur garantissant l'accès à des installations WASH adéquates au moins lors du temps passé à l'école. La recherche montre en effet que des infrastructures WASH de qualité attire les enfants à l'école⁹ et que les parents préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles avec des installations adéquates¹⁰.

3. L'intégration éducation avec d'autres dimensions, tel que la nutrition¹¹ par exemple, pourrait également bénéficier aux enfants. Toutefois, il faudrait que les enfants qui ne sont pas encore en âge d'être scolarisé ainsi que ceux en situation de décrochage scolaire puissent également bénéficier de programmes pertinents.

4. Le niveau de privation dans la dimension information est (relativement) moins préoccupant. Toutefois, c'est une dimension essentielle dans le cadre de la pandémie liée à la COVID-19. En effet, les privations dans cette dimension mettent les enfants à fort risque de ne pas (i) avoir accès à l'information leur permettant de se protéger de la maladie, et (ii) pouvoir suivre les enseignements à distance durant les périodes de confinements.

1. Le régime alimentaire minimum acceptable pour les enfants allaités de 6-23 mois est défini comme recevoir la diversité alimentaire minimum et la fréquence minimum de repas, alors que pour les enfants qui ne sont pas allaités, il faut rajouter au moins 2 repas lactés et il faut que la diversité alimentaire minimum soit atteinte sans compter les repas lactés.
2. Par semaine : 21h et plus pour les travaux ménagers chez les enfants de 5-14 ans, 1h et plus pour les travaux économiques pour les 5-11 ans, 14h et plus pour les 12-14 ans et 43h et plus pour les 15-17 ans.
3. Selon l'approche du cycle de vie, la privation est mesurée séparément pour les enfants âgés de 0-23 mois, 24-59 mois, 5-14 ans et 15-17 ans. Les résultats sont ensuite agrégés de sorte à produire des taux de pauvreté pour toute la population infantile ; ceux âgés de 0-17 ans.
4. Seul le nombre d'individus âgés de 0-19 ans vivant dans la province du Maniema étant disponible dans l'annuaire statistique de 2017, ce chiffre reste approximatif.
5. Les seules différences de privation entre les filles et les garçons à être statistiquement significatives sont observées pour les indicateurs suivants :
 - « niveau d'étude par rapport à l'âge » pour les enfants âgés de 8-14 ans (pour un seuil de 5%)
 - « fréquentation scolaire » pour les enfants âgés de 15-17 ans (pour un seuil de 5%)
 - « achèvement du 1er cycle scolaire » pour les enfants âgés de 15-17 ans (pour un seuil de 5%)
6. En RDC, 7 enfants sur 100 décèdent avant d'atteindre leur 5ème anniversaire (MICS-Palu 2018)
7. Voir:
 1. Brown, J. , Cairncross, S. , & Ensink, J. H. (2013). Water, sanitation, hygiene and enteric infections in children. Archives of Disease in Childhood, 98(8), 629–634. 10.1136/archdischild-2011-301528
 2. Katona, P. , & Katona-Apte, J. (2008). The interaction between nutrition and infection. Clinical Infectious Diseases, 46(10), 1582–1588. 10.1086/587658
 3. Marshak, A. , Young, H. , Bontrager, E. N. , & Boyd, E. M. (2016). The relationship between acute malnutrition, hygiene practices, water and livestock, and their program implications in Eastern Chad. Food and Nutrition Bulletin, 38, 115–127. 10.1177/0379572116681682
8. 73,3% des enfants âgés de 6-14 ans et 77,9% de ceux âgés de 15-17 ans
9. UNICEF. Equity of access to WASH in schools: a comparative study of policy and service delivery in Kyrgyzstan, Malawi, the Philippines, Timor-Leste, Uganda, and Uzbekistan. New York, NY: 2011.
10. Lupele J, Kakuwa B, Banda R. Improving the quality of education through partnerships, participation and wholeschool development: a case of the WASH project in Zambia. Schooling for Sustainable Development in Africa. Switzerland: Springer; 2017. p. 175-85.
11. L'éducation alimentaire et nutritionnelle dans le cadre scolaire peut permettre aux enfants, aux adolescents, au personnel des établissements et au reste de la population d'acquérir des connaissances qui incitent à adopter des habitudes alimentaires saines et d'autres comportements positifs en matière de nutrition. <https://www.unscn.org/uploads/web/news/document/School-Paper-FR-WEB.pdf>

La République Démocratique du Congo à l'image de plusieurs pays africains a souscrit à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cet engagement a tout simplement créé une obligation au pays de mesurer la pauvreté et privations des enfants et d'y répondre, en incluant explicitement les enfants (ODD 1, cible 1.2). La mesure de la pauvreté et des privations chez les enfants permet non seulement à la RDC de mesurer les progrès réalisés, mais aussi d'appuyer le plaidoyer et la formulation de politiques et des programmes susceptibles d'atteindre les cibles des ODD.

L'approche MODA (Analyse du Chevauchement des Privations Multiples) utilisée dans la présente étude est une méthodologie d'analyse de la pauvreté multidimensionnelle des enfants sur la base de données statistiques qui place l'enfant au cœur de l'analyse. La pauvreté faisant référence par essence à un manque, celle des enfants se décline en privations rencontrées en termes d'accès ou de manque d'accès (privations) aux services sociaux de base. C'est donc une approche d'analyse de la pauvreté qui va au-delà des aspects monétaires et non monétaires dans la mesure où un enfant peut connaître des privations dans des domaines importants pour son épanouissement même s'il appartient à un ménage non pauvre du point de vue monétaire.

En outre, elle étudie les privations dont souffrent les enfants relativement à plusieurs dimensions, notamment dans les domaines de la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation, la protection et l'information. De ce fait, l'approche N-MODA permet de mieux appréhender la situation des enfants en adoptant une approche multisectorielle et en cernant les privations qui se cumulent pour un enfant selon son âge, son sexe et ses origines socio-économique et géographique.

Pauvreté et privations de l'enfant en République Démocratique du Congo

Province du Maniema